

Québec français



Le français et les langues autochtones au Québec

Quelle coexistence?

Lynn Drapeau

Number 90, Summer 1993

Le français : langue commune

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/44531ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Drapeau, L. (1993). Le français et les langues autochtones au Québec : quelle coexistence? *Québec français*, (90), 44–47.

Le français et les langues autochtones au Québec : quelle coexistence ?

Lynn
Drapeau*

Bien que la question autochtone occupe aujourd'hui une place importante dans l'agenda politique, la situation des *langues* autochtones demeure encore largement occultée du débat. Nous tenterons, dans ce qui suit, de dégager le profil sociolinguistique des communautés autochtones du Québec. Un survol du rôle et de l'utilisation des langues autochtones en regard des langues majoritaires (le français et l'anglais) permettra de saisir l'extrême fragilité du patrimoine linguistique autochtone. Enfin, nous ferons état de l'acquisition du français comme langue seconde ou tierce.

La démolinguistique autochtone au Québec

Il se parle au Québec neuf langues autochtones appartenant à trois familles linguistiques distinctes et réparties en une cinquantaine d'agglomérations. Nous estimons qu'il y aurait environ 40 000 autochtones au Québec parlant leur langue ancestrale sur des effectifs globaux d'environ 61 000 personnes affiliées à une communauté. Cette estimation est cependant sujette à caution. Le relevé des effectifs des nations autochtones est fourni par le Secrétariat aux Affaires autochtones du Gouvernement du Québec à partir de données récentes compilées dans des ministères d'Ottawa et de Québec. Or, l'application de la loi C-31 dans la deuxième moitié des années quatre-vingt est venue gonfler le nombre de membres inscrits sur les listes de bande (principalement des indiennes ayant recouvré leur statut et les descendants de celles-ci) rendant impossible une extrapolation du nombre de locuteurs sur la base des données du recense-

ment de 1986. On devra donc attendre les résultats de celui de 1991 pour connaître avec précision le nombre de locuteurs des langues autochtones au Québec. Les chiffres que nous présentons ici ne sont donc qu'indicatifs.

La famille eskimo-aléoute est représentée par l'inuktitut (qu'on appelait jadis l'esquimau) qui reste la langue maternelle de plus de 95% des effectifs de cette ethnie d'environ 7 000 personnes. La famille iroquoienne compte un seul représentant au Québec, soit le mohawk. Il est difficile d'évaluer parmi eux le nombre de locuteurs du mohawk puisque ils ont refusé de répondre au recensement de 1986. On estime ce nombre à 12 000 au Québec. Un sondage maison, effectué en 1990 par le Conseil de la langue française à l'occasion de la préparation d'un ouvrage consacré aux langues autochtones du Québec, indique que le mohawk n'est plus parlé par les enfants et qu'il est utilisé moins de 50% du temps entre parents et grands-parents. Louis-Jacques Dorais rapporte dans le même ouvrage que plusieurs estiment la proportion de locuteurs de cette langue à environ 35%, mais que seulement 15% l'aurait encore comme langue d'usage. Apparenté au mohawk, le huron est éteint depuis le siècle dernier. La famille algonquienne est la plus diversifiée; elle comprend au Québec l'abénaki, le micmac, le cri, le montagnais, le naskapi, l'atikamekw et l'algonquin. L'abénaki n'est plus parlé que par une poignée de personnes âgées à Odanak (les Abénakis sont au nombre d'environ 1600). Le micmac est également très menacé puisque parmi les quelque 3 700 personnes qui composent cette na-

tion au Québec, moins de 35%, tous des adultes, parleraient encore la langue ancestrale. La quasi totalité des quelque 3 900 Atikamekw parle cette langue. Il en va de même pour le cri qui connaît des effectifs d'environ 10 500 personnes et pour le naskapi représenté par quelques 475 personnes. La langue montagnaise est parlée par environ les deux tiers des 12 000 personnes inscrites sur les listes des bandes montagnaises. La situation de l'algonquin est très difficile à évaluer en raison de la disparité qui prévaut entre les communautés, mais on estime qu'entre 30% et 60% des effectifs de ce groupe d'environ 6 500 personnes aurait encore l'algonquin comme langue d'usage.

Selon le recensement de 1986, le taux d'unilinguisme en langue autochtone dans les agglomérations autochtones (rapporté par Dorais dans l'ouvrage du Conseil de la langue française) était de 45% chez les Inuit, 31% chez les Cris, 28% chez les Naskapis, 25% chez les Atikamekw, 15% chez les Montagnais, 9% chez les Algonquins; 2% chez les Micmacs et 0% chez les Abénakis et, tout probablement, chez les Mohawks. Ces proportions ont sûrement décliné depuis. Certaines communautés sont passées au français comme langue d'usage (Abénakis, Hurons, Montagnais de Pointe-Bleue et des Escoumins), alors que d'autres ont adopté l'anglais (Algonquins du Témiscamingue, Mohawks et Micmacs). Le français est la langue seconde chez les Montagnais, les Atikamekw et dans certaines communautés algonquines (Lac Simon et Grand-Lac-Victoria). L'anglais est langue seconde chez les Inuit, les Cris et les Naskapis. Certains jeunes

*Département de linguistique, Université du Québec à Montréal

**IL SE PARLE AU QUÉBEC NEUF LANGUES AUTOCHTONES
APPARTENANT À TROIS FAMILLES LINGUISTIQUES
DISTINCTES ET RÉPARTIES EN UNE CINQUANTAINE
D'AGGLOMÉRATIONS.**

de ces territoires conventionnés sont cependant scolarisés aujourd'hui en français plutôt qu'en anglais. Ceci n'est sans doute pas étranger à l'obligation qui est faite aux Cris et Inuit, en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois, d'enseigner le français dans les écoles de leurs commissions scolaires « afin de permettre à leurs diplômés de poursuivre leurs études en français ». Certaines communautés sont partagées entre les deux langues majoritaires : c'est le cas des Algonquins de Pigokan et Lac-Rapide et des Mohawks de Kanesatake.

Un coup d'œil à ces statistiques permet de distinguer trois situations types. D'abord, les communautés où la langue autochtone est disparue ; deuxièmement, celles qui sont en voie de transfert d'allégeance linguistique et, en dernier lieu, celles où la langue est encore transmise normalement au sein de la famille. Dans ce dernier groupe, on verra que la progression du bilinguisme dans la population donne cependant lieu à des bouleversements profonds dans la langue ancestrale.

Le transfert au profit d'une des langues majoritaires

Dans les communautés du premier type, la langue autochtone a été ou est sur le point d'être remplacée définitivement par le français ou l'anglais (Hurons, Abénakis, Montagnais des Escoumins, Algonquins du Témiscamingue). Dès qu'une langue n'est plus parlée dans une communauté, il est extrêmement difficile, voire impossible, de la revitaliser. On sait que les cas de revitalisation réussie dans le monde sont rarissimes, le seul exemple connu est l'hébreu. Mais cette langue possédait une vieille et riche tradition écrite et son utilisation

comme langue liturgique ne s'était jamais interrompue. Sa résurrection comme langue vernaculaire s'est faite dans des circonstances socio-politiques exceptionnelles et au prix d'efforts considérables.

Le deuxième type de communautés se caractérise par le bilinguisme généralisé chez les aînés, parfois même chez les adultes d'âge moyen alors que les jeunes générations pratiquent l'unilinguisme en langue majoritaire. L'anglais prédomine chez les Mohawks, chez les Algonquins de Maniwaki et de Winneway ainsi que chez les Micmacs, alors que le français est sur le point de l'emporter sur le montagnais à Pointe-Bleue. Ces groupes sont en voie de transfert d'allégeance linguistique, ce qui est une façon voilée de dire qu'ils sont en voie d'assimilation linguistique. Le processus est plus ou moins avancé selon la communauté mais la dynamique du transfert linguistique est enclenchée à peu près partout de la même façon. Dès lors que le bilinguisme est presque généralisé chez les adultes (par exemple, un taux d'unilingues en langue autochtone inférieur à 10%), les jeunes générations cessent d'acquérir la langue autochtone comme langue maternelle. Scolarisées de surcroît dans l'une des langues majoritaires, ces jeunes générations n'auront plus une connaissance suffisante de leur langue ancestrale pour la transmettre plus tard à leurs propres enfants. Une fois, cette dynamique de transfert linguistique mise en marche, elle est difficile à endiguer et presque impossible à renverser, les communautés ne prenant conscience du phénomène qu'après s'y être engagées trop pour pouvoir faire marche arrière.

La situation des langues minoritaires dans le monde

S'il est vrai que les langues autochtones sont toutes plus ou moins menacées en territoire québécois, cette situation n'a rien d'exceptionnel. Depuis plusieurs années, les linguistes sont en alerte face à la déperdition catastrophique du nombre de langues du monde. R. Dixon mentionne que la plupart des 250 langues aborigènes d'Australie sont déjà éteintes et que les autres connaîtront le même sort à brève échéance. De plus, il estime que le nombre de langues du monde (de 4 000 à 5 000) passera à au plus quelques centaines dans les cent prochaines années sans qu'aucun continent ne soit épargné. Il n'y a d'ailleurs pas que les langues autochtones qui soient menacées. Il suffit de songer à la disparition graduelle en Europe du gaélique écossais et irlandais (en dépit de son statut de langue officielle en Irlande), au breton, à l'occitan et au basque en France, de même qu'au romanche en Suisse, pour n'en mentionner que quelques-uns. Plus près de nous, les résultats préliminaires du recensement de 1991 montrent un net recul du français dans les provinces de l'Ouest canadien.

Assimilation linguistique et rapports identitaires

Le transfert au profit d'une langue majoritaire entraîne-t-il une redéfinition de l'identité? Il est courant chez les Québécois « de souche » (nous utilisons cette expression parce qu'elle constitue une étiquette ethnique contrairement à « Québécois » qui sert à marquer l'appartenance à un espace politico-géographique) de penser la langue en rapport de symbiose à l'identité ethnique. Selon cette conception, la langue n'est pas un élément de l'iden-

**L'ABANDON DE LA LANGUE ANCESTRALE N'ENTRAÎNE PAS
FORCÉMENT UNE DISSOLUTION DU SENTIMENT
D'APPARTENANCE ETHNIQUE NI MÊME
UNE REDÉFINITION RADICALE DE L'IDENTITÉ.**

tité parmi d'autres, elle en est le symbole même et un critère définitoire absolu. Ce rapport à première vue naturel entre la langue et l'identité ethnique n'est néanmoins pas un lien nécessaire. Là où d'autres différences culturelles ou raciales manifestes peuvent se substituer à la langue comme symbole d'appartenance, l'abandon de la langue ancestrale n'entraîne pas forcément une dissolution du sentiment d'appartenance ethnique ni même une redéfinition radicale de l'identité. Tout au plus, ce sont les critères d'appartenance au groupe qui sont redéfinis : une fois le transfert à la langue majoritaire complété, le fait de savoir parler la langue ancestrale n'est plus perçu comme un élément définitoire de l'identité.

Néanmoins, l'importance accordée par les sociétés occidentales à la langue comme élément d'enculturation trouve un écho chez les populations autochtones qui ont perdu leur langue ou qui sont sur le point de la perdre. C'est généralement vers l'institution scolaire que se tournent ces communautés pour compenser le défaut de transmission de la langue dans la famille. À cette fin, on a mis sur pied des programmes bilingues d'immersion en langue autochtone pour tenter de transmettre aux enfants la langue que leurs parents ne leur parlent plus. L'avenir et le succès de ces programmes est cependant incertain malgré le fait qu'ils soulèvent un enthousiasme certain chez les populations concernées.

**Le bilinguisme diglossique
dans les communautés
septentrionales**

Il manque toutefois une pièce centrale à ce portrait sociolinguistique du patrimoine linguistique autoch-

tone. Il s'agit du troisième membre de notre typologie qui regroupe la majorité des communautés autochtones du Québec septentrional. Les Inuit, les Cris, les Naskapis et les Atikamekw font partie de ce groupe, de même que la plupart des Montagnais (exception faite de ceux de Pointe-Bleue et des Escoumins) et certains groupes d'Algonquins (ceux de Lac Simon, Grand Lac Victoria, Lac Barrière et Pikogan). Ces populations sont généralement éloignées des grands centres et, pour certaines, ont été sédentarisées dans un passé récent, vivant jusqu'au milieu du siècle principalement des activités ancestrales de subsistance.

À l'heure actuelle, ces communautés du Québec septentrional ne sont pas en processus de transfert d'allégeance au profit de la langue majoritaire puisque la langue ancestrale y est encore la langue d'usage et, fait crucial, les enfants l'acquerraient encore comme langue première. Elles sont toutefois dans une situation de bilinguisme diglossique. Le concept de diglossie, introduit par le sociolinguiste Ferguson à la fin des années cinquante, décrit la coexistence de deux langues dont le statut est inégal, chacune étant utilisée dans des contextes de communication distincts et possédant ses fonctions propres. Les domaines socialement prestigieux, tels que l'écrit, l'enseignement secondaire et supérieur, l'administration et le travail intellectuel, sont couverts par la langue dominante, alors que la langue vernaculaire sert aux communications informelles.

L'apprentissage systématique de la langue majoritaire se fait au moment de l'entrée à l'école et essentiellement par le biais de celle-ci. L'unilinguisme en langue autochtone est donc l'apanage des enfants

d'âge pré-scolaire et d'une proportion décroissante d'ainés. En effet, la bilinguisation de ces populations, quoique relativement récente, se répand très vite sous l'effet conjugué de la scolarisation dans la langue majoritaire et de la pénétration des médias électroniques dans les régions éloignées.

Depuis les vingt dernières années, les autochtones ont voulu rompre avec leur condition diglossique par la promotion de leurs langues dans le milieu scolaire. Dans plusieurs communautés, la langue autochtone est utilisée systématiquement au niveau préscolaire. Il existe ici et là des projets visant à faire de la langue autochtone la langue principale d'enseignement au premier cycle du primaire. Les Inuit sont les plus avancés à ce chapitre. L'inuktitut a d'ailleurs maintenant le statut de langue officielle au Nouveau-Québec. Mais partout, y compris chez les Inuit, la langue autochtone est remplacée par le français ou l'anglais comme langue principale d'enseignement à mesure que l'élève progresse dans sa scolarisation. Rappelons qu'aucun texte de loi n'empêche l'usage d'une langue autochtone dans l'enseignement qui leur est dispensé.

Du côté des médias, on a assisté depuis les dix dernières années au développement spectaculaire d'un réseau de stations de radios communautaires qui diffusent jusqu'à huit heures par jour en langue autochtone. Ces radios alternatives jouissent d'une grande popularité. Les Inuit bénéficient de plus d'une télévision communautaire qui diffuse de trente-cinq à quarante minutes de programmation quotidienne en inuktitut. Ces derniers ont également une production relativement abondante de journaux et de maga-

LE BILINGUISME GÉNÉRALISÉ DANS UNE POPULATION

A INÉVITABLEMENT DES EFFETS SUR LES LANGUES EN PRÉSENCE.

zines dans leur langue, situation qui ne connaît pas d'équivalent chez les groupes amérindiens.

L'acquisition du français dans les communautés septentrionales

Le contexte d'acquisition de la langue seconde s'est modifié radicalement durant les dernières décennies dans les communautés septentrionales où la langue ancestrale est encore florissante. Il y a à peine deux décennies, les jeunes autochtones n'étaient scolarisés que par du personnel blanc, souvent à l'extérieur de la communauté. Aujourd'hui, l'acquisition de la langue majoritaire se fait presque exclusivement à l'intérieur de la communauté au contact d'autres autochtones. L'explosion démographique aidant, les communautés dispensent maintenant l'enseignement sur place, souvent jusqu'à la fin du secondaire. Le personnel des écoles primaires est souvent composé à majorité d'autochtones et cette tendance s'amplifiera et s'étendra vraisemblablement à l'enseignement secondaire. Ces maîtres autochtones dispensent leur enseignement en langue majoritaire, langue qui constitue pour eux, comme pour leurs élèves, une langue seconde. Comme les élèves effectuent la presque totalité de leurs études sur place, ils ont moins de chance d'acquérir la langue majoritaire au contact de locuteurs natifs de celle-ci. Les conséquences de ce changement des modalités d'acquisition de la langue seconde seront à mesurer dans les années à venir.

L'avenir du bilinguisme diglossique

Le bilinguisme généralisé de type diglossique saura-t-il se maintenir

dans les communautés septentrionales ou l'une des deux langues prendra-t-elle le dessus sur l'autre ? Le retour à l'unilinguisme en langue ancestrale est d'ores et déjà exclu. Il n'est même pas certain qu'il soit possible de créer des aires d'unilinguisme autochtone pour une partie de la population adulte. Les autochtones du Québec septentrional devront donc composer avec le phénomène du bilinguisme chez la quasi totalité de leur population, exception faite des enfants d'âge pré-scolaire.

Comme en fait foi l'essor considérable du « contact linguistique » comme champ d'étude dans les dernières décennies, le bilinguisme généralisé dans une population a inévitablement des effets sur les langues en présence. L'utilisation de (ou l'exposition à) deux langues dans la vie quotidienne entraîne un ensemble de phénomènes caractéristiques du contact des langues: la pratique intensive de l'alternance de code et la fréquence élevée des emprunts à la langue majoritaire. Malgré l'utilisation croissante de la langue autochtone dans les écoles et dans les médias, certains chercheurs ont constaté l'empiétement de la langue majoritaire dans les domaines normalement réservés à la langue vernaculaire et la dégradation des compétences linguistiques des jeunes dans leur langue maternelle. Le problème du bilinguisme généralisé se double de celui de l'inadaptation des langues autochtones au monde moderne. Cette situation favorise elle aussi le recours à l'emprunt et à l'alternance de code. À titre d'exemple, les phénomènes résultant du contact entre le montagnais et le français ne sont pas sans rappeler le cas du méchif, une langue mixte parlée par les Métis de

l'Ouest canadien, résultant du contact entre le cri et le français.

Il est amèrement ironique de voir que là où les communautés réussissent à éviter le transfert radical d'allégeance à la langue majoritaire, on assiste par contre à l'hybridation graduelle de la langue ancestrale. Le défi consiste donc non seulement à perpétuer l'unilinguisme chez les enfants d'âge pré-scolaire, mais également à empêcher l'érosion et l'hybridation de la langue maternelle chez les adolescents et les adultes bilingues.

Conclusion

Le Québec peut s'enorgueillir de posséder un patrimoine linguistique autochtone plutôt bien conservé, du moins dans les régions du Québec septentrional. Dans le monde d'aujourd'hui et plus encore dans celui de demain, cela constitue un héritage d'autant plus précieux que rare et fragile. En effet, les maigres effectifs des langues autochtones, leur hétérogénéité et leur éparpillement géographique rendent la survie à long terme de ces langues très incertaine. L'entrée dans la modernité et la promotion collective des autochtones passera-t-elle par l'anéantissement de ce qui constitue l'un des aspects les plus saillants de leur spécificité ? Hélas, le comportement de l'espèce humaine dans un habitat bilingue n'est que trop prévisible. De surcroît, la mort de l'État-providence ne présage rien de bon quant au soutien à espérer du côté de la société majoritaire. Et la langue française dans tout cela ? me direz-vous. En comparaison, elle est, ma foi, resplendissante de santé.

Pour en savoir plus long, consultez *Les langues autochtones du Québec*, J. Maurais (éd.). Québec, Les Publications du Québec, 1992.